

Colloque international | 15 -16 mai 2025

## LE RENOUVEAU DES SANCTIONS EN DROIT ECONOMIQUE

**Universidad de Alicante**

Salón de Conferencias, Edificio San Fernando

(Calle San Fernando 40, *entrance via Carrer Velarde*, Alicante, España)

Depuis toujours, la sanction fait partie du droit, au point que, selon certains, il n’y aurait pas de droit sans sanctions.

La sanction connaît cependant des évolutions, particulièrement en droit économique. Le modèle classique de la sanction imposée par l’autorité publique à un acteur privé qui n’aurait pas respecté une règle déterminée à laquelle il était soumis n’est certes pas complètement dépassé, mais voit néanmoins sa prééminence remise en cause à la faveur d’une modification des types et des modalités des sanctions. Plus généralement, c’est la manière de faire respecter les règles de droit, ou d’obtenir des acteurs le comportement souhaité, qui est aujourd’hui envisagé autrement. Une des illustrations peut être prise dans le développement du mécanisme du ‘name and shame’ permettant de sanctionner certains comportements immoraux ou contraires à des ‘buts monumentaux’ de grandes entreprises.

Ces évolutions sont présentes, à des degrés divers, dans les différents domaines du droit économique : droit de la concurrence, droit bancaire et financier, droit des sociétés, droit du commerce international, droit de l’énergie, droit des investissements internationaux, droit fiscal, etc.

L’objectif de ce colloque est de faire le point sur les dernières évolutions des sanctions en droit économique, de mettre en lumière les liens entre les développements observés dans les différents domaines, d’étudier les difficultés qu’elles posent et les opportunités qu’elles offrent.

### Comité scientifique

- Hugues Bouthinon-Dumas, professeur à l’ESSEC Business School
- Henri Culot, professeur à l’UCLouvain, avocat au barreau de Bruxelles
- Aude-Solveig Epstein, professeure à l’Université Paris Nanterre, Visiting Associate Professor of Legal Studies at NYU Abu Dhabi
- Esperanza Gallego Sánchez, Chaire de droit commercial, directrice du groupe de recherche DMYM (droit commercial et marché), Université d’Alicante
- Nuria Fernández Pérez, Chaire de droit commercial, directrice du département de droit commercial et de droit procédural, Université d’Alicante
- Clotilde Jourdain-Fortier, professeure à l’Université Bourgogne Europe, Directrice du Credimi
- Pilar Montero García-Noblejas, professeure de droit commercial, directrice du Magister Lvcentinvs, Master en propriété intellectuelle et innovation numérique, Université d’Alicante
- Irina Parachkévova-Racine, professeure à l’Université Côte d’Azur
- Ivan Tchotourian, professeur à l’Université Laval

14h00

**Accueil – Messages de bienvenue**

**Nuria Fernández Pérez**, Chaire de droit commercial, directrice du département de droit commercial et de droit procédural, Université d'Alicante

**Pilar Montero García-Noblejas**, professeure de droit commercial, directrice du Magister Lvcentinvs, Master en propriété intellectuelle et innovation numérique, Université d'Alicante

**Alexia Autenne**, présidente de l'A.I.D.E., professeure à l'UCLouvain

**Présidence**

**Rainer Geiger**, avocat, ancien directeur adjoint à l'OCDE, professeur associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

14h30

**Propos introductifs**

Stéphane Rousseau, Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal

**1. NATURE DE LA SANCTION**

14h50

**La sanction du marché : une tentative d'analyse microscopique du droit économique**

Roman Aydogdu, Professeur à l'Université de Liège, Chaire Business Compliance FEB/ULiège/UGent, avocat

Quentin Detienne, professeur à l'Université de Liège

Guillaume Grégoire, assistant-chercheur à l'Université de Liège

Nicolas Thirion, professeur ordinaire à l'Université de Liège

**2. ROLE DE L'AUTORITE PUBLIQUE ET ROLE DES ACTEURS PRIVÉS**

15h10

**Sanctions privées et politique criminelle**

Aude Brejon, docteure en droit public, post-doctorante au CREDIMI, Université Bourgogne Europe

Maxime Lassalle, Maître de conférences à l'Université Bourgogne Europe

15h30

**Comply or explain : évolution d'une sanction pour un abandon ?**

Loïc Geelhand De Merxem, Université Laval

Ivan Tchotourian, professeur à l'Université Laval

15h50

**Pause**

### 3. PERMEABILITE ET INTERCHANGEABILITE ENTRE LES CATEGORIES DE SANCTIONS

16h30            **Le renouveau de la sanction pénale de la fraude fiscale**  
Hugues Bouthinon-Dumas, professeur à l'ESSEC Business School

### 4. SANCTIONS CIBLANT DES ETATS ET SANCTIONS CIBLANT DES ACTEURS PRIVES

16h50            **La prise en compte des conséquences des sanctions publiques dans le renouveau de ces sanctions**  
Hélène Tourard, Maître de conférences, Université Bourgogne Europe

17h10            **La réaffectation des avoirs confisqués d'une banque centrale étrangère au regard du droit international**  
Emma Cazeaux, Doctorante contractuelle à l'Université Paris Nanterre (CEDIN)  
Seyon Kanagasooriar, Doctorant A.T.E.R à l'Université Paris Nanterre (CEDIN)

17h30            **L'influence des renvois préjudiciels sur la notion de sanction en droit économique : le cas des mesures restrictives de l'UE**  
Celia Challet, Doctorante, Université de Gand (Ghent European Law Institute)

17h50            **Les contre-mesures comme outil de régulation des opérateurs économiques : analyse critique de leur application**  
Iulian Chetreanu, Diplômé du Master Droit international privé et du commerce international de l'Université Paris-Panthéon-Assas

18h10            **Débat**

18h45            **Clôture de la première journée**

20h00            **Dîner** (intervenant-es et invité-es)

10h15

**Accueil**

**Présidence**

**Gérard Blanc**, Professeur émérite à la Faculté de droit et de science politique de l'Université d'Aix-Marseille et membre du Conseil scientifique de l'INEADEC

**5. SEVERITE ET CLEMENCE, EFFECTIVITE ET ACCEPTABILITE DES REGLES, COLLABORATION AVEC L'AUTEUR SANCTIONNE**

10h30

**La place de la négociation en droit de la concurrence**

Hakim Hadj-Aissa, Maître de conférences en droit privé, Université Paris-Saclay, UVSQ

10h50

**La résurgence, le renouvellement et les défis de la sanction en droit de la concurrence marocain**

Hanane Rharrabi, professeure à l'Ecole de droit de l'Université Internationale de Rabat Affiliée au Center for Global Studies du Collège des Sciences Sociales de l'Université Internationale de Rabat

11h10

**The system of imposition of sanctions incorporated in the European AI Law**

Altea Asensi Meras, Professeure de droit commercial. Coordinatrice du Master IP et Innovation Numérique Magister Lvcentinvs

11h30

**L'essor des engagements en droit économique**

Charlie Lledo, Maître de conférences, Université de Reims Champagne-Ardenne

11h50

**Débat**

12h30

**Lunch**

**6. DE LA SANCTION A LA MESURE : UNE NOUVELLE APPROCHE DES INTERACTIONS ENTRE JUSTICE, ECONOMIE ET ENVIRONNEMENT**

14h00

**Les mesures préventives. Réflexions à partir du modèle d'entreprise durable**

Loïs Dossios, Docteure en droit et chargée d'enseignement à l'Université Côte d'Azur

14h20

**Les mesures (ou actions) correctives ; tentative de définition**

Anne-Sylvie Courdier, Maître de conférences HDR en droit privé, Université Bourgogne Europe, membre du CREDIMI

14h40

**Les mesures restauratives : complément ou alternative aux mesures dissuasives ?**

Nathalie Fournier de Crouy, Maître de conférences, Université de Lorraine

15h00

**Les mesures correctives et restauratives dans les contentieux climatiques : un nouveau paradigme de la sanction en droit économique**

Cédric Henet, Maître de conférences invité et doctorant à l'UCLouvain  
Ségolène Nève, avocate au barreau de Bruxelles

15h20	<b>Débat</b>
16h00	<b>Propos conclusifs</b> Jacques Mestre, Professeur, Président de l'Association Française des Docteurs en Droit.
17h00	<b>Clôture</b>
17h30	Conseil d'administration de l'A.I.D.E.

---

**INSCRIPTION EN LIGNE VIA CE LIEN** (pour le public)

**Tarif** : 150 euros comprenant l'entrée au colloque et le catering (2 journées)

Gratuit pour les membres de l'A.I.D.E. en règle de cotisation, pour les membres de l'Université d'Alicante, pour les étudiant·es, les assistant·es et les doctorant·es.

Participation en ligne possible (gratuitement)

Montant de l'inscription à verser sur le compte de l'A.I.D.E. : IBAN : BE24 3100 5100 7538 – BIC : BBRUBEBB – agence Louvain-la-Neuve. Communication : Nom Prénom + colloque Sanctions.

**ACTES**

Les actes du colloque seront publiés dans un ouvrage collectif de la collection Droit/Économie International des éditions Bruylant.

**ORGANISATION**

Association internationale de droit économique (A.I.D.E.)

Place Montesquieu 2 | B-1348 Louvain-la-Neuve (Belgique)

[info@aide-ride.org](mailto:info@aide-ride.org) - [www.aide-ride.org](http://www.aide-ride.org)

---

Ce colloque est organisé par l'A.I.D.E. en collaboration avec l'Universidad de Alicante, le CREDIMI (Université Bourgogne Europe), le CRIDES (UCLouvain), l'ESSEC Business School, le GREDEG (Université Côte d'Azur) et l'Université Paris Nanterre. Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles.